

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

tenue le lundi 22 janvier 2024, à 15 h 30, local espace entrepreneurial
situé au 1155, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (Québec)

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE #2

	<p>1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum</p> <p><i>Membres de la communauté :</i> Bernard Gaudichon, APCHQ Sophie Lévesque, Alliance jeunesse Judith Riopel (groupe socioéconomique et communautaire) <i>Entreprise de la région (poste non comblé)</i></p> <p><i>Élèves du CFPGR :</i> Joy Chénier Anne Duchesne (absente) Carole Ternon</p> <p><i>Membres du personnel :</i> Hervé Blanchette, enseignant télécommunications Christine Blanchet, agente de bureau Nancy Bédard, intervenante psychosociale Bianka Fontaine, enseignante secrétariat <i>Guillaume Fortin, enseignant électricité (absent)</i> <i>Stéphane Gagnon, enseignant électricité (absent)</i> <i>Claudine Laflamme, enseignante en lancement d'entreprise (absente)</i> Robert Nadeau, enseignant réparation en service électronique Hélène Therrien, enseignante secrétariat</p> <p><i>Membres du personnel substitut :</i> Serge Tremblay, enseignant Gestion d'une entreprise de construction Julie Gagnon, enseignante secrétariat <i>Nadia Devin, orthopédagogue (absente)</i></p> <p><i>Équipe de direction :</i> Hubert Brulotte, gestionnaire administratif Marie-Line Michaud, directrice adjointe Marc-André Smith, directeur</p> <p>2. Lecture, adoption de l'ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none">1- Ouverture de la réunion et vérification du quorum2- Lecture, adoption de l'ordre du jour3- Approbation du procès-verbal du 28 août 20234- Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre5- Formation obligatoire<ol style="list-style-type: none">5.1- Consultation des élèves6- Mise à jour des règles de vie du CFPGR relativement à la directive du MEQ sur l'utilisation des cellulaires7- Révision budgétaire 2023-20248- Résultats financiers 2022-20239- Projet éducatif – suivi10- Collecte de sang11- Questions du public12- Autres sujets<ol style="list-style-type: none">12.1-13- Clôture de la séance <p>Il est proposé par M. Gaudichon, appuyé par Mme Therrien, d'approuver l'ordre du jour pour la rencontre du 28 août 2023.</p> <p>CÉ-23-24-09 ADOPTÉ à l'unanimité</p>
--	--

	<p>3. Approbation du procès-verbal du 28 août 2023</p> <p>Le procès-verbal a été envoyé en même temps que l’avis de convocation de la présente séance.</p> <p>Il est proposé par M. Blanchette, appuyé par Mme Blanchet, d’approuver le procès-verbal du 28 août 2023.</p> <p>CÉ-23-24-10 APPROUVÉ à l’unanimité</p> <p>4. Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre</p> <p>Les suivis sont prévus à l’ordre du jour de la présente rencontre. Aucun suivi n’est demandé.</p> <p>5. Formation obligatoire</p> <p>Tous les membres ont préalablement écouté les différentes capsules de formation qui donnent une vue d’ensemble du rôle et du fonctionnement d’un conseil d’établissement, ainsi que de ses fonctions et pouvoirs.</p> <p>Le document synthèse <i>Pouvoirs d’un conseil d’établissement, ses rôles et collaborateurs</i> a été remis aux membres pour qui la formation était obligatoire. Ce document résume les principaux éléments qui ont été présentés dans les différentes capsules. La formation obligatoire s’est tenue préalablement à la séance d’aujourd’hui.</p> <p>5.1 Consultation des élèves</p> <p>En suivi à la formation obligatoire pour les membres du conseil d’établissement, une consultation du conseil d’établissement auprès des élèves est à mener annuellement. M. Smith mentionne que le centre doit réviser le plan d’action pour un milieu scolaire bienveillant, document légal et à réviser annuellement et qu’un questionnaire est déjà prévu à cet effet pour nos élèves. Le questionnaire pourrait être en lien avec la bienveillance.</p> <p>Après discussion, il est convenu de sonder les élèves une 2^e année en lien avec le sentiment d’appartenance à partir du questionnaire de l’année dernière.</p> <p>Il est proposé par Mme Fontaine, appuyé par Mme Riopel, de sonder les élèves du CFPGR en lien avec le climat et le sentiment d’appartenance.</p>
	<p>CÉ-23-24-11 APPROUVÉ à l’unanimité</p> <p>6. Mise à jour des règles de vie du CFPGR relativement à la directive du MEQ sur l’utilisation des cellulaires</p> <p>En suivi à la directive transmise par le MEQ touchant l’utilisation des cellulaires en classe, l’AG du personnel du CFPGR tenue le 10 novembre 2023 a résolu de :</p> <p>Permettre l’utilisation du cellulaire à des fins pédagogiques seulement. Chaque département conviendra de l’application de la directive et des sanctions associées à la suite d’une utilisation non adéquate du cellulaire.</p> <p>Il est proposé par M. Gaudichon, appuyé par M. Blanchette, d’approuver l’application de la directive du MEQ touchant l’utilisation des cellulaires en classe.</p>
	<p>CÉ-23-24-12 APPROUVÉ à l’unanimité</p>

	<p>7. Révision budgétaire 2023-2024</p> <p>M. Brulotte présente le suivi budgétaire pour 2023-2024, qui prévoit un surplus de 152 428\$. En fonction de ce surplus, le centre procédera à l'embauche de ressources supplémentaires à temps plein au DEP en IRETélécommunications et au DEP en RSÉlectronique. De plus, le centre a obtenu le prêt de carte pour l'ASP en secrétariat médical, une ressource à temps plein sera ajoutée pour les besoins de formation.</p> <p>Il est proposé par M. Nadeau, appuyé par M. Gaudichon, d'adopter la révision budgétaire 2023-2024.</p> <p>CÉ-23-24-13 ADOPTÉ à l'unanimité</p>
	<p>8. Résultats financiers 2022-2023</p> <p>M. Brulotte présente les résultats financiers de l'année 2022-2023. Les résultats démontrent un surplus de 379 146\$ en immobilisations et de 1 599 689\$ en opérations courantes pour un total de 1 987 647\$.</p> <p>9. Projet éducatif – suivis</p> <p>Le comité restreint travaille à la mise en place du projet éducatif qui devra être approuvé en mars. Le document de travail est présenté aux membres et sera envoyé par courriel pour consultation.</p> <p>10. Collecte de sang</p> <p>M. Smith mentionne qu'une personne du centre aimerait organiser une activité de collecte de sang.</p> <p>Il est proposé par Mme Riopel, approuvé par Mme Lévesque, d'autoriser une activité de collecte de sang au centre.</p> <p>CÉ-23-24-14 APPROUVÉ à l'unanimité</p> <p>11. Questions du public</p> <p>Aucune personne du public présente.</p> <p>12. Autres sujets</p> <p>Aucun point n'est ajouté</p> <p>13. Clôture de la séance</p> <p>La séance étant terminée à 16 h 45, il est proposé par M. Tremblay, appuyé par M. Gaudichon, que la séance soit levée.</p> <p>CÉ-23-24-15 ADOPTÉ à l'unanimité</p>

Bernard Gaudichon, président du conseil d'établissement CFPGR

Marc-André Smith, directeur CFPGR